



## L'agriculture, un atout pour notre territoire



Un site majeur en  
plein renouveau

p. 4/5



L'Etat nous coule :  
mobilisons-nous

**MANIFESTATION**  
samedi 30 septembre

p. 6/7

## Les transports scolaires gratuits



En cette rentrée scolaire, nous vous rappelons que les transports scolaires sont gratuits grâce à la prise en charge de l'ARC (hors de notre territoire, le tarif annuel est de 50 € pour un collégien et 80 € pour un lycéen). Le dialogue avec les établissements scolaires est un principe important pour nos élus et nos équipes. Ainsi, Nicolas Leday, vice-président de l'ARC en charge des transports, a, par exemple, fait une intervention au collège de Verberie, où les représentants de l'établissement et les parents d'élèves ont pu apprécier le dispositif mis en place par l'ARC.

## Des étudiants engagés

Le mercredi 6 septembre, l'association Tous Unis pour la Cité organise une grande journée d'intégration citoyenne des étudiants dans la ville !

De nombreuses actions utiles sont au programme : peinture dans les écoles, jardinage, nettoyage dans la forêt, visite de lieux de mémoire... Des travaux seront ainsi menés à Compiègne, dans l'école des Linnières de Choisy-au-Bac, dans les installations sportives de Jaux ou encore dans l'école de Bienville.



## Des cartes pratiques...



Quelle est mon école de rattachement, où se situe le conteneur à verre le plus proche, où trouver des aires de jeux...

Autant de données disponibles sur les plans interactifs de notre site Internet. Les informations des communes de l'ex-CCBA ont été intégrées depuis juin.

Retrouvez toutes les cartes sur le site : [www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr) onglet "plan interactif", colonne de gauche

## ... avec l'avancée du très haut débit

Le déploiement de la fibre optique se poursuit dans l'agglomération. Vous pouvez désormais suivre son avancée sur les cartographies en ligne. Vous saurez ainsi si vous faites partie des secteurs où la commercialisation est désormais possible.

## Un Conseil pour votre sécurité

L'ARC a créé un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Instance de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité, il va favoriser l'échange d'informations et va définir des objectifs à atteindre grâce à l'intervention coordonnée des différents partenaires institutionnels ou associatifs. Présidé par Philippe Marini, il sera composé du Sous-Préfet, du Procureur de la République, des Maires de l'ARC,

d'un représentant du Conseil départemental, de représentants des services de l'Etat désignés par le Préfet, des fonctionnaires territoriaux et des représentants d'associations, d'établissements ou organismes œuvrant dans les domaines de la prévention de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques.



Le Centre de Supervision Intercommunal

## Décès de Renza Fresch

**Maire de Venette et membre du conseil communautaire de 2001 à 2014, Renza Fresch a marqué ses collègues élus et les équipes de l'ARC par sa capacité à défendre ses idées et ses projets.**

Lors de ses mandats, Renza Fresch a participé activement à la concrétisation du Parc du Bois de Plaisance, du Parc technologique des rives de l'Oise, du quartier de la Prairie ou encore de la Halle des sports de Venette.



Manifestez  
avec nous !

## Des travaux aux Sablons

**L'aménagement du Camp des Sablons à Compiègne se poursuit avec, à partir de septembre, la création d'une nouvelle voie entre l'avenue de Royallieu et le carrefour des Etats-Unis.**

Ce quartier accueillera, dans quelques années, plus de 500 logements et le nouveau lycée Jean-Paul II, actuellement en construction.



## Le compostage collectif

**Mettre à disposition des composteurs extérieurs pour plusieurs logements, tel est le principe de la nouvelle opération initiée par notre service gestion des déchets, en partenariat avec Picardie Habitat et le SMDO.**

Fin septembre, la démarche sera lancée sur un site pilote, au Clos des carrières à Margny-lès-Compiègne. Le dispositif sera ensuite amené à être étendu sur d'autres sites de l'agglomération.

Comme vous le constatez au fil de nos publications, notre économie a une dynamique positive, avec un rythme d'implantations d'entreprises qui se renforce ces dernières années. Par ailleurs, nous souhaitons préserver notre qualité de vie, mais aussi poursuivre un développement raisonné, essentiellement en zone urbaine, en évitant d'utiliser des terres agricoles.

Mais aujourd'hui, cet équilibre est remis en cause par le projet de Plan de Préventions des Risques Inondation (PPRI). Les services de l'Etat veulent ouvrir un "immense parapluie" de précautions en rendant des zones inconstructibles ou avec une réglementation excessivement contraignante. Leur surface est multipliée par 4 par rapport au plan précédent ! Les conséquences sont énormes : des entreprises qui ne pourront s'installer ou s'agrandir, des logements qui ne pourront être réalisés, des particuliers qui ne pourront rien faire sur leur terrain...

Nous contestons avec vigueur les hypothèses et les conclusions du PPRI actuel ! Nous aurons besoin du poids de nos entreprises et de nos habitants pour nous défendre. Ce ne sont pas seulement les personnes concernées par les contraintes qui doivent se mobiliser, mais l'ensemble du territoire, tant l'équilibre de notre agglomération est en jeu. Les territoires voisins sont aussi concernés et pour l'occasion nous ferons cause commune face aux lourds handicaps qui pourraient peser sur nos emplois et nos habitations.

Venez donc manifester avec nous en septembre !

**Philippe MARINI**

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise  
Maire de Compiègne



+ de 12 000 followers



Suivez toute notre actualité sur notre page  
Compiègne et son agglomération



Les fouilles de la Cour d'Eylau ont commencé

# Un site majeur en plein renouveau

L'Ecole d'Etat-major est réaménagée actuellement, nous vous présentons les principales avancées de ce projet majeur de cœur d'agglomération.

## Les fouilles

Cours d'Eylau et d'Orléans, des parkings souterrains vont être creusés, cela nécessite des investigations archéologiques profondes, réalisées par la société Eveha. Les fouilles de la Cour d'Eylau se sont déroulées de mi-juin à fin août. On y a retrouvé principalement des traces d'occupations datées du Moyen Âge, avec des puits, des silos, des carreaux de pavements décorés, une pièce de monnaie... Le travail post-fouilles permettra d'affiner les conclusions. Les fouilles de la Cour d'Orléans se dérouleront à l'automne.

### Renseignements logements :

Vous êtes intéressés par l'achat d'un logement ou par la location d'un appartement en résidence senior ?

Contactez :

**Le service foncier de l'ARC** et adressez une lettre d'intention à  
M. le Président de l'ARC /  
Service foncier  
Hôtel de ville - CS 10007  
60321 Compiègne Cedex

## Les gymnases

**E** Bien occupés par les associations sportives de l'agglomération et les collègues voisins, **les gymnases vont bénéficier d'un nouvel aménagement.**

Le club de boxe devrait déménager sous le préau du gymnase Bourcier suite à des aménagements dans les mois à venir.



## La Cour d'honneur

**A Les espaces publics.** Les travaux de voiries et réseaux ont été terminés fin 2016. L'aménagement des espaces publics a débuté en février. Cet aspect a été particulièrement soigné (en collaboration avec l'architecte des Bâtiments de France), avec des pavés de réemploi installés en bonne partie. Les bordures, le long de la future rue Royale (le long du manège), vont être mises en place. Ce secteur sera terminé en fin d'année.

**B Les bâtiments.** Un investisseur va livrer cet automne des bâtiments **tertiaires et médicaux**. Sont déjà prévus sur place un laboratoire d'analyses médicales et un cabinet d'ostéopathes - podologues.

**C D'autres professions médicales**, mais aussi un cabinet d'avocats et de conseil, pourraient les rejoindre dans les bâtiments donnant sur la rue de l'Arquebuse.

**D** Les bâtiments situés vers la rue Othenin ont, eux, vocation à accueillir **des activités tertiaires et des logements**. Le siège de la société de projet du Canal Seine-Nord y est espéré. Une brasserie pourrait voir le jour également, profitant ainsi d'une belle terrasse.



## Cour d'Eylau

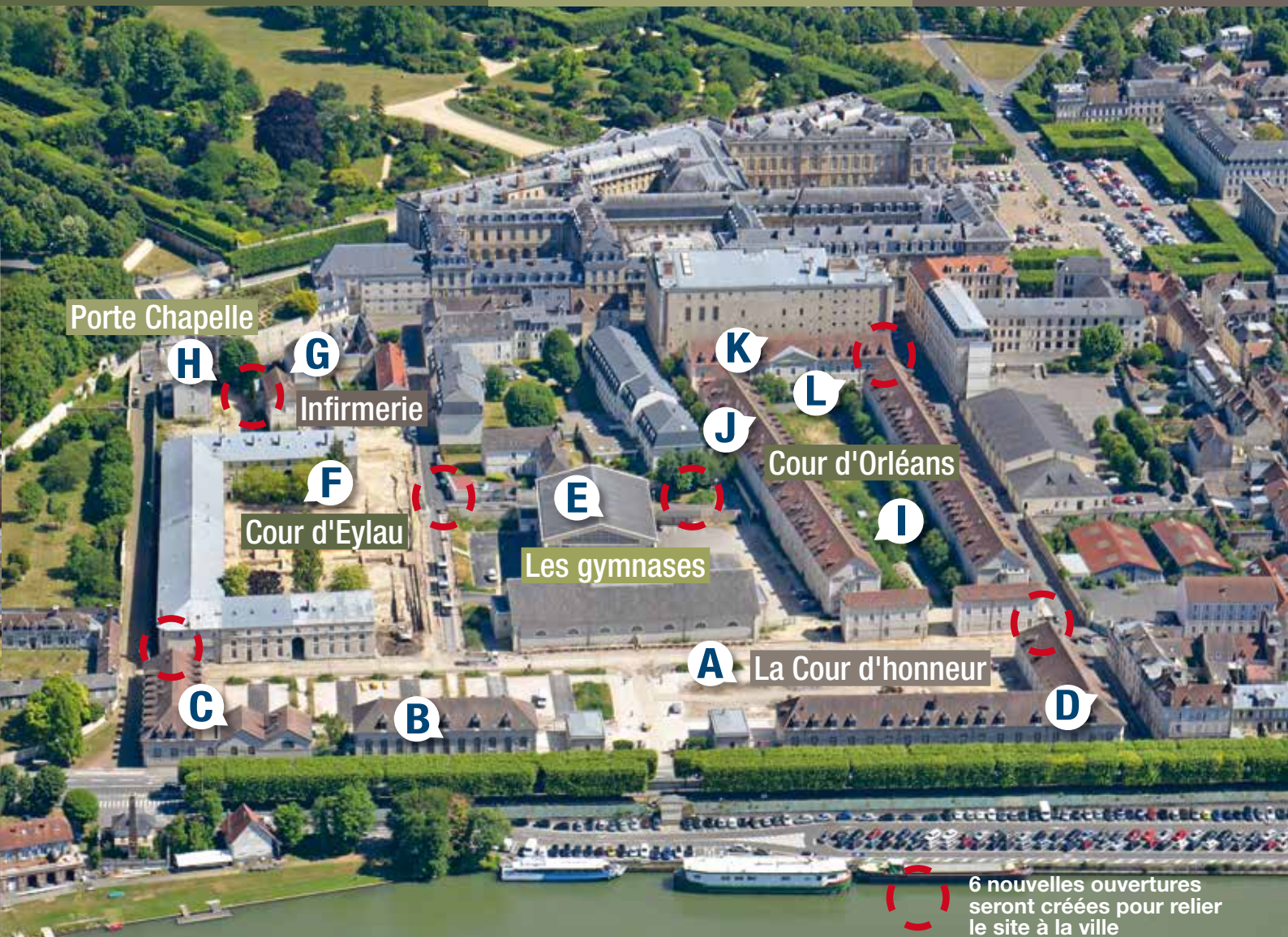
**F** 130 logements de standing vont être réalisés (avec une partie restaurée et une partie neuve). Un jardin à la française agrémentera la cour. Les travaux devraient démarrer en fin d'année pour une livraison fin 2019.

## Ouverture vers la Porte Chapelle

**H** Une ouverture va être créée, sa dimension est encore à préciser.

## L'ancienne infirmerie

**G** Ces bâtiments devraient accueillir des activités tertiaires.



## Cour d'Orléans


**I** Cet espace va être baptisé **Cour des Cavaliers**. Il comprend un programme de **83 logements**, avec des réaménagements intérieurs, des enduits extérieurs, des reprises de toiture... Les logements feront en moyenne 70 m<sup>2</sup>. Un **espace commercial en rez-de-chaussée** est prévu.

**J** Une **résidence senior de 90 lits** va être réalisée en face. Elle proposera des services (soins médicaux, restauration, intendance...). Les travaux devraient démarrer fin 2017.



**K** Le déménagement du **Musée de la Figurine** par la Ville de Compiègne est à l'étude. Il correspond à une partie du rez-de-chaussée. A l'étage, des logements en duplex sont prévus.

**L** Sur la place, une **lame d'eau et des aménagements paysagers** vont rendre le site plus agréable. L'entrée, près du Théâtre impérial, se fera par un bel escalier double.



Une crue sur l'île Jean Lenoble à Janville

# L'Etat nous coule : mobilisons-nous

## Quelles communes concernées ?

Janville, Clairoix, Choisy-au-Bac, Margny-lès-Compiègne, Compiègne, Venette, Jaux, Armancourt, Le Meux, La Croix Saint Ouen et Verberie.

## Quels terrains ciblés ?

28 % de la surface constructible de ces communes est impactée par les projets de PPRI. 484 hectares deviennent inconstructibles (ou quasi inconstructibles) et 1 662 hectares sont sanctuarisés comme zone d'expansion de crues.

## Quel impact ?

+ 429 % de surface en zone quasi inconstructible entre le précédent plan et le projet actuel.

Les services de l'Etat élaborent un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) très contraignant. Plus que des crues, ces futurs règlements menacent l'emploi, les habitations et la valeur des biens. Vous êtes invités à vous mobiliser avec les élus pour peser sur les décisions à venir.



Des cabanes de jardin sur pilotis !

## C'est quoi ?

C'est un document qui a pour objectif d'assurer la sécurité des personnes et des biens en cas de fortes inondations. Les conclusions qui en résultent seront annexées à nos documents d'urbanisme. Autrement dit, cela va fixer des règlements en matière de construction. Ainsi, des terrains seront considérés comme inconstructibles ou nécessiteront des aménagements spécifiques coûteux.

## Exemples de contraintes

En zone rouge (voir carte p. 7), des parcelles d'habitation ont une petite portion en bout de jardin classée inconstructible. Il n'est plus possible de construire sur l'ensemble du terrain, même une véranda dans une partie non inondable.

En zone bleu foncé, pour un particulier, il faut, par exemple, qu'il construise son abri de jardin sur pilotis.

Pour les entreprises, qui souhaitent construire un nouveau bâtiment, il leur est préconisé de démolir puis de reconstruire aussi sur pilotis.

Des entreprises qui ne peuvent plus investir et s'agrandir, c'est une lourde menace pour nos emplois.

Dans les zones vertes (d'expansion de crues), il n'y aura plus possibilité de construire, ce qui empêche l'implantation de toutes nouvelles entreprises.

## Quelques points contestés par l'ARC

### Des hauteurs d'eau surévaluées.

La référence est une crue centennale, autrement dit qui a une chance sur 100

L'ARC a fait des aménagements pour lutter contre les inondations, comme ici, au Bassin des Muids à Choisy-au-Bac



Retrouvez toutes les documents sur notre site :

[www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr)  
onglet "PPRI",  
colonne de gauche

de se produire. La modélisation présente, sur certains secteurs, des hauteurs d'eau supérieures de près d'un mètre aux crues exceptionnelles de 1993 et 1995 ! L'ARC fait pourtant valoir les aménagements contre les crues réalisés par l'intercommunalité ou l'Entente Oise-Aisne : digues, pompes, abaissement des berges sur l'Aisne et bassins à Choisy-au-Bac, Verberie, Longueil-Sainte-Marie. Cette politique va se poursuivre avec les projets du Carandeau, de Rivecourt et de Vic-sur-Aisne. Les projets du Canal Seine-Nord Europe et MAGEO (dragage et élargissement de l'Oise pour le passage des bateaux à grands gabarits) ne sont eux pas pris en compte, malgré leur impact positif sur les niveaux d'eau.

#### Une protection peut être anticipée

Les outils actuels et le type de crues locales permettent des prévisions à 3 jours et par conséquent une gestion efficace de la protection des biens et des personnes. C'est en décalage avec des prescriptions très prudentes et restrictives.

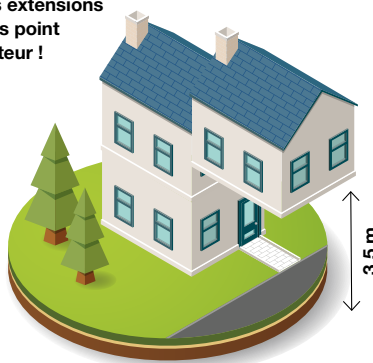
#### Un document trop complexe

Avec 10 couleurs de légendes différentes, des zonages confus, un vocabulaire laissant place aux interprétations diverses et 250 pages de prescriptions, le document est complexe, voire incompréhensible.

#### Des règlements irréalistes

Il est prescrit, dans certaines zones, de réaliser des extensions sans point porteur sur le sol et à 3,50 m de hauteur !

Des extensions sans point porteur !



## Comment agir ?

■ **Les élus et les services de l'ARC** s'engagent avec détermination pour obtenir des assouplissements dans le Compiégnois, notamment sur des secteurs à forts enjeux.

■ **Pour le grand public**, les documents sont consultables depuis mi-juillet sur notre site Internet, dans un onglet "inondations".

■ **Une enquête publique** sera organisée par les services de l'Etat à l'automne, nous vous informerons des modalités sur nos supports papiers et numériques, pour que vous puissiez formuler votre avis.

■ **Une grande manifestation** sera organisée **le samedi 30 septembre** à 11h sur le viaduc de la Rocade nord-est. **Nous vous invitons à vous habiller en rouge et à venir avec un parapluie.** Plus d'information à venir sur notre site, notre page Facebook et dans vos boîtes aux lettres.



Le Festival des 35 clochers permettra de découvrir nos églises autrement

## Eco et tourisme toujours des actualités

Retrouvez toutes les informations sur le site :

[www.compiègne-tourisme.fr](http://www.compiègne-tourisme.fr)

### Des places à gagner



Avoir des informations sur les sorties du week-end, les bons plans des commerçants ou bénéficier d'un plan interactif avec les bonnes adresses... Ce sont les principes de l'application mobile "Compiègne et sa région" adoptée par plus de 2 500 utilisateurs en moins d'un an. Grâce à nos partenaires, on peut aussi y gagner des entrées/ateliers et des places de concert, festival, cinéma...

Vous pouvez aussi vous rendre sur la page Facebook "Compiègne Tourisme".

### Découvrir la ville en s'amusant

L'Office de tourisme a créé deux jeux de pistes pour découvrir la ville. Une version sur papier est destinée aux 6-10 ans et une sur téléphone concerne les adolescents.

### Un nouveau festival

L'arrivée de nouvelles communes nous permet d'accueillir désormais une partie du programme du Festival des 35 clochers. Cette manifestation, organisée dans la vallée de l'Automne, propose de découvrir le charme des églises durant le premier week-end d'octobre. Les lieux de culte sont ouverts et mis en valeur par des animations dans les églises et des randonnées dans le secteur.

### HUMPA, sportif et ludique

C'est une innovation compiénoise, imaginée et développée par des étudiants de l'UTC. Humpa transforme des jeux sur téléphone en entraînements fun et communautaires. Par exemple, vous courez ou pédalez pour récolter des points, éviter qu'un fantôme vous rattrape, lancer un challenge à distance avec des amis... Une opération de lancement se déroulera le samedi 15 octobre à 15 h, près de la Sous-Préfecture. Ce sera l'occasion de tourner une vidéo de promotion valorisante pour ce produit, mais aussi pour notre agglomération. Venez donc nombreux.

## ECONOMIE

### De nouvelles implantations

Encore une fois, nous pouvons vous présenter de bonnes nouvelles en matière économique. Sur le Parc tertiaire et scientifique, **SIMA Holding** (qui développe des réseaux de distribution automobile) s'est installée cet été. Bonne nouvelle pour nos acteurs économiques, une antenne de la **Banque Publique d'Investissement (BPI)** a également intégré ce parc d'activité.



### "Virages" est en pleine expansion

Sur les Hauts de Margny, la société **Virages** (vente de produits et de matériels de signalisation) se développe et va acheter une surface foncière complémentaire de 3 900 m<sup>2</sup>. Entreprise hébergée chez

Virages, issue du même domaine d'activité, **France Parking** veut se porter acquéreur d'une surface foncière de 2 500 m<sup>2</sup> située à proximité immédiate, dans l'optique de la réalisation d'un bâtiment d'environ 600 m<sup>2</sup>. Afin de faciliter l'implantation des artisans, la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat** envisage la construction d'une pépinière d'entreprises. Le bâtiment comprendrait une douzaine de cellules intégrant un espace d'atelier et une surface tertiaire.



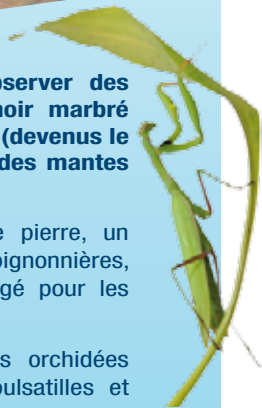
## A la découverte de nos communes

### ▼ Une faune et une flore riches

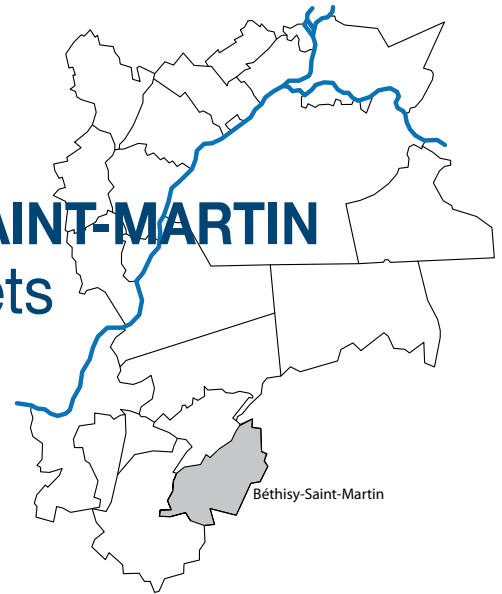
On peut fréquemment observer des salamandres d'un beau noir marbré de jaune, des lézards verts (devenus le symbole de l'ex-CCBA) et des mantes religieuses.

Les anciennes carrières de pierre, un temps utilisées en champignonnières, constituent un refuge protégé pour les chauves-souris.

Côté flore, on retrouve des orchidées sauvages, des anémones pulsatilles et des ophrys araignée.



## BETHISY-SAINT-MARTIN & ses secrets



### ▼ Arcs et paniers sur le blason

Le blason de la ville a deux symboles peu communs. Les paniers font référence à une activité bien présente autrefois, avec des artisans regroupés en une "Union vannière". Les arcs symbolisent une tradition bien ancrée dans la commune. La compagnie des archers a été créée en 1830. Depuis plus de 30 ans, elle organise près des carrières un concours de tir en campagne qualificatif pour les Championnats de France.



### ▶ La voie romaine est cyclable



On a retrouvé sur la commune des vestiges remontant à 11 millénaires.

Mais la période la plus marquante reste, sans doute, celle des Gallo-romains. Le village est traversé par la Chaussée Brunehaut qui reliait Soissons à Senlis. Elle passait par le site voisin de Champlieu avant de descendre à Béthisy, où elle traversait l'Automne grâce à un pont. On a retrouvé des traces de bornes militaires romaines le long du tracé. Aujourd'hui cette voie romaine traverse le village, elle est devenue, pour partie, une belle voie cyclable menant à Néry.

### ▼ Deux Béthisy

Les habitants s'appellent les **Béthisiens**, comme dans la commune voisine de **Béthisy-Saint-Pierre**.

Malgré leurs paroisses séparées, les deux villages n'en formaient qu'un jusqu'à la révolution, où Béthisy-Saint-Martin a été débaptisée un temps "Béthisy-sur-Automne". Une cavée sépare les deux communes et une certaine rivalité a longtemps perduré. Elle est moins d'actualité, à l'image de quelques symboles : les compagnies d'arc qui ont fusionné et un terrain de football est à cheval sur les deux territoires.





# L'agriculture, un atout pour notre territoire



## Quelques chiffres

**60**

C'est le nombre d'exploitations agricoles sur l'agglomération pour au total une centaine d'emplois.

**7**

Les agriculteurs estiment qu'un actif agricole permet 7 emplois indirects. Localement on peut parler des salariés de la coopérative Agora et de ceux des sites agro-alimentaires (sucrierie, légumes...).

**Si l'agglomération est couverte aux 2/3 par la forêt, le Compiégnois demeure une terre agricole avec des débouchés locaux.**

Les terres agricoles du Compiégnois ont des caractéristiques très variées, avec des secteurs dans la vallée ou sur le plateau, de petites et de grandes surfaces et des cultures assez diverses. Les principales productions concernent les céréales (blé, orge, maïs), les betteraves, les pommes de terre et les oléoprotéagineux (colza, pois, tournesol). Le maraîchage (fraises et asperges notamment) et l'élevage sont eux plus rares dans le secteur.

## Des débouchés locaux

La coopérative clairoisienne Agora comprend plus de 130 salariés. Elle regroupe les productions locales de blé, colza, orge, maïs... Agora met en place des pratiques agro-économiques innovantes pour une gestion durable. Ainsi, des techniques modernes permettent d'ajuster les besoins des cultures en apports (comme les engrais), ce qui permet une gestion plus économique et plus écologique.

Les productions pour l'industrie alimen-

taire trouvent principalement des débouchés dans la région. Par exemple les betteraves à la sucrierie de Chevrières, les pommes de terre chez Vico à Vic-sur-Aisne et les légumes dans l'usine Bonduelle d'Estrées-Mons (Somme).

## La chimie verte

Notre région est à la pointe avec plus de 200 adhérents au pôle Industries et Agro-Ressources. On y développe l'innovation industrielle à travers des projets collaboratifs fédérant les industriels, la recherche publique, la formation et le monde agricole. Le Compiégnois est un territoire incontournable en la matière, avec le BIOGIS Center (une halle technologique en matière de chimie verte). L'innovation se retrouve aussi dans des PME comme Olygose (spécialisée dans la valorisation des oligosaccharides) ou chez ETIA (spécialiste des procédés innovants dans les domaines de l'agro-industrie et de la valorisation énergétique). Des industries se distinguent avec les sociétés Avril

## De l'agriculture de précision



**Alain Cugnet,**  
agriculteur à Armancourt

(activités de transformations végétales) et le projet BiotFuel du groupe Total (carburants de 2<sup>e</sup> génération). Cette dynamique constitue une bonne nouvelle pour les débouchés agricoles.

### Des agriculteurs engagés auprès de nous

L'eau potable est captée dans des secteurs de terres agricoles. L'utilisation sur celles-ci de produits chimiques conduit à des infiltrations vers les nappes phréatiques où l'eau est puisée. De ce fait, l'ARC, la Chambre d'Agriculture et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie mènent des actions, en partenariat avec les agriculteurs, visant à limiter l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement et la santé. Cette démarche s'inscrit sur le bassin de captage d'eau qui dépasse très largement les limites de l'ARC. Ces Mesures Agro-Environnementales (MAE) sont engagées depuis 2009 et déjà 50 % de la superficie totale des surfaces agricoles concernées font l'objet d'un conventionnement (des subventions sont versées en contrepartie des pertes de rendement).

99 agriculteurs ont également signé le contrat "Azote", un accompagnement technique sur trois ans pour limiter l'utilisation d'azote fertilisant et ajuster les doses en fonction des prélèvements effectués dans le sol en entrée et sortie d'hiver. Cette action permet d'avoir une connaissance des pratiques agricoles en termes de fertilisation azotée.

**ARC-infos :** *Pouvez-vous nous présenter votre activité ?*

**Alain Cugnet :** *"Ma ferme est à Armancourt et j'exploite 130 hectares (soit environ 185 terrains de football) de terres agricoles à Armancourt et dans les communes environnantes. Je produis du blé, du colza, de l'orge d'hiver, du maïs, de la betterave et maintenant du sarrasin, que je viens de semer pour un crêpier breton. La diversité est souhaitable pour organiser le travail (ne pas récolter en même temps sur toutes les parcelles par exemple) mais aussi pour des raisons agronomiques (il faut si possible varier les cultures d'une année sur l'autre sur les parcelles). Les rendements dans le Compiégnois sont généralement un peu au-dessus de la moyenne nationale."*

**AI :** *Votre métier est-il en évolution ?*

**AC :** *"Oui, nous faisons de l'agriculture de précision. Par exemple, des images de drones ou de satellites nous permettent d'avoir des données sur l'état de nutrition des sols (en fonction de longueur d'ondes). On rentre ces données sur une clé USB puis sur le tracteur, qui ajuste la quantité nécessaire d'engrais à chaque endroit de la parcelle. La précision est de l'ordre de 2 ou 3 cm !"*

**AI :** *Quels en sont les avantages ?*

**AC :** *"Nous utilisons moins d'engrais, ce qui nous fait faire des économies. Et cela évite que le surplus d'azote ne se retrouve absorbé dans le sol, puis dans la nappe phréatique où est puisée l'eau potable."*

**AI :** *Vous êtes donc aussi engagé pour l'environnement ?*

**AC :** *"Oui, je suis engagé dans le dispositif des Mesures Agro-Environnementales (MAE) conduit par l'ARC, la Chambre d'Agriculture et l'Agence de l'eau (voir ci-contre). Je me suis engagé à réduire de moitié mes produits phytosanitaires et de 30 % mes herbicides. Je perds en rendement, mais c'est pondéré par une moindre consommation de produits et par des compensations."*

un événement  
**Jeunes**  
Agriculteurs

à l'occasion de la 64<sup>e</sup> finale nationale de labour

# les Terres de Jim

4<sup>e</sup> ÉDITION

8 AU  
10  
SEPT  
2017

MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE

LA PLUS GRANDE FÊTE  
AGRICOLE EN PLEIN AIR  
D'EUROPE !

OUVERTURE DU SITE  
VEND. 8 AU DIM. 10 SEPT  
DÈS 9H00

[facebook.com/lesterresdejim](https://facebook.com/lesterresdejim)  
[twitter.com/jimbataille](https://twitter.com/jimbataille)  
[instagram.com/jimbataille](https://instagram.com/jimbataille)

Plus d'informations et programme sur



## lesterresdejim.com

**ARC**  
AGGLOMÉRATION  
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

ARC-infos est une publication  
de l'ARC - Place de l'Hôtel de Ville  
CS 10007 - 60321 Compiègne cedex  
Tél. 03 44 40 76 00 - [www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr)

Co-directeurs de la publication :  
Philippe Marini  
Eric de Valroger  
Rédaction : Service Communication

Illustrations : ARC - C. Schryve - E. Bernaux - D. Hallo - A. Dricourt - Shutterstock  
Conception, réalisation : Agence MP  
Impression : Imprimerie de Compiègne  
ISSN : 1776 - 1557

